



SALAIRES, VIE CHÈRE :

CE N'EST PAS LE 1^{ER} MAI QU'IL FAUT VOLER, C'EST LES SALAIRES QU'IL FAUT AUGMENTER

L'augmentation automatique du Smic de 2,41 % (1 867,02 € bruts mensuels au 1er juin) n'est pas un « coup de pouce » mais une revalorisation mécanique calculée sur l'inflation et imposée par le Code du travail. Ce n'est pas « du plus ». Il n'y a pas eu d'augmentation du salaire minimum au-delà de l'inflation depuis treize ans. Résultat : alors que la France est la seconde économie de l'Union européenne, elle ne se classe qu'au sixième rang pour le niveau de salaire minimum. Pire, plus les salaires sont bas, plus les exonérations de cotisations sociales sont élevées – ce qui tasse tous les salaires ! Attaquer le salaire brut et les cotisations sociales, c'est diminuer les droits en cas de licenciement, d'accident du travail, de maladie, de congés parentaux ou pour nos retraites.

Avec le retour de l'inflation, vivre de son travail devient encore plus difficile : faire le plein de carburant, remplir le frigo, sans même parler de s'évader quelques jours en vacances

BLOQUER LE PRIX DU CARBURANT

L'augmentation du prix des carburants est due à la spéculation des grands groupes pétroliers : plus de la moitié de la hausse du coût du gasoil est due exclusivement à l'augmentation de leurs marges. **Face à l'insuffisance des annonces du Premier ministre, des mesures concrètes s'imposent. La CGT revendique un service public de l'énergie et le blocage du prix du carburant pour mettre fin à la spéculation des grands groupes, faire baisser les prix pour les salarié-es comme pour les entreprises et réorienter l'argent public vers les services publics !**

AUGMENTER LE SMIC, TOUS LES SALAIRES ET LES PENSIONS DE RETRAITES !

Dans nos entreprises, mieux que des primes ponctuelles, souvent non cotisées, exigeons la réouverture des négociations annuelles obligatoires (NAO) pour obtenir de véritables augmentations générales de salaires, gagner l'égalité salariale et vivre dignement de notre travail.

CONTRE LA VIE CHÈRE:

INDEXER LES SALAIRES SUR LES PRIX

Exigeons une loi pour indexer les salaires sur les prix : quand les prix augmentent les salaires doivent augmenter d'autant ! C'est le principe de "l'échelle mobile des salaires", appliqué en France jusqu'en 1983 et toujours vigoureux en Belgique aujourd'hui. Face à l'inflation, c'est simplement une mesure de justice pour ne pas perdre en niveau de vie.

Au lieu de répondre aux urgences, gouvernement et patronat veulent nous voler le 1^{er} mai !

Le gouvernement et des groupes parlementaires pro-patronaux essayent de **nous voler le plus férié des jours fériés**: celui des salarié-es, le 1er Mai : seul jour férié inscrit dans le Code du travail comme obligatoirement chômé et rémunéré. ! On connaît la ficelle, comme pour le travail du dimanche, **on nous vend une prétendue liberté de choix, alors que cette loi profiterait aux grandes enseignes** au détriment des petits commerces indépendants de proximité et de l'ensemble des salarié-es !

Après avoir appelé à la fraude ce 1^{er} mai 2026, le gouvernement veut récidiver au Sénat : RENDEZ-VOUS LE 16 JUIN DEVANT LE SÉNAT POUR PROTÉGER CE SEUL JOUR DE REPOS DANS L'ANNÉE COMMUN À TOUTES ET TOUS !

Pour l'augmentation générale des salaires et des pensions, pour l'indexation des salaires sur l'inflation, pour le blocage du prix des carburants et contre les licenciements : On s'organise avec la CGT



Pour avoir des NAO ou les rouvrir, il faut avoir un syndicat : organisez vous avec la CGT dans votre entreprise et votre service public !

cgt.fr/salaires



AU LIEU DE RÉPONDRE AUX URGENCES, GOUVERNEMENT ET PATRONAT VEULENT NOUS VOLER LE 1^{ER} MAI !

RENDEZ-VOUS LE 16 JUIN DEVANT LE SÉNAT